

30

30 AVRIL 1925

## LE BULLETIN DE LA FERME



## Fermes. Fromageries. Beurries.

—18 vaches Ayrshire de tout âge; moins provenant d'un troupeau accrédité. Yorkshire née au commencement dresser à J. F. Desrochers, Ste-Nicole. 7-14m. P. 65

—Jeunes cochons Yorkshires en très bons sujets provenant d'une ferme ainsi que le père a été primé à l'Expo. R.R. No. 1, Lethbridge, Alberta. 30avr. P. 05

Grands Yorkshire améliorés sujettes à bacon née en avril, prix à six mois \$12.00 femelles \$10.00 enregistrées satisfaction garantie. S'adresser à E. Laroche, R.R. No. 1, Lethbridge, Alberta. 30avr. P. 05

—2 taureaux Ayrshire de 12 mois, enregistrés, au livre d'Or, dont championne, faisant partie d'un troupeau et des veaux qui naîtront de 18 vaches et été qualifiées grandes championnes provinciales: le père de tous ces vaches d'au-delà de 18,000 en un an. Aussi de très bons porcs moutons Oxfordshire. S'adresser à M. Lefebvre, 437 rue St-Hubert, Montréal, 7-14m. P. 001 Coop.

—Deux portées de porcelets Chester mars. \$12.00 avec enregistrement. Ayrshire enregistrés à prix raisonnable. Francis Fortin, Adamsville, Qué. 23-30 avr. P. 05

**YORKSHIRE CHESTER.** A vendre d'un an, plusieurs veaux du primaire enregistrés, provenant de la ville d'Amqui, qui a subi l'épreuve de la tuberculine. De Yorkshire et de Chester blanches mars et avril. Prix modérés. S'adresser à M. Morin, Saint-Hyacinthe, P.Q. 7-14 et 21 mai. P. 07

**IMATEURS** d'Ayrshire et de Yorkshire, vaches, génisses et veaux du venant de vaances au livre d'Or et taureau qui a obtenu le second prix du concours accrédité. Plusieurs portées et à naître en avril. Visitez sollicitement à J.-E. Rioux, Saint-Arsène, Côte 7-21 mai X. 87

**YORKSHIRE** accrédité et sélectionné: d'un an. Veaux des deux sexes nés. Porcs Yorkshire, améliorés nés mars de vieilles mères. S'adresser à M. Bergeron, Ste-Sophie, Côte Mégaantic. P. 26 16-30 avr.

**VADIER ET HOLSTEIN.** bons animaux enregistrés. Moutons Leicester, cochons modérés. S'adresser à C.-E. Noiseux, Ste-Rouville, Qué. 16 a. 7 mai P. 05

**S YORKSHIRE, VEAUX AYRSHIRE.** née le 25 février, type de choix parents primés. Exp. de Québec. née en décembre provenant d'un troupeau accrédité. Thadée des Autaines, P. Q. 23-30 avr. P. 19

**IX PORCELAIS YORKSHIRE** nées exceptionnellement prolifiques et de vieilles mères. Prix milles \$3.00 à 8 semaines. Aussi moutons enregistrés. Auguste Pichot, 23 avr. -7 mai P. 05

**TERCS DE RACES PURES ENREGISTRÉES** males et femelles Ayrshire, ainsi que quelques portées de cochons en mara. S'adresser à J.-Adélard Thibault, Portneuf. 26-2-9-16-23-30a. P. 0

**HOLSTEINS**

des 36 lbs. fils de Avondale Pontefract des taureaux, fils de May (qui détenait le record mondial). Aours taureaux de l'année, aussi. Les mères de ces sujets, provient Segis Payne, aussi de Echo King lignée. Prix corrects. Sunny Side instead, P. Qu. X001-j.n.o. 30-7 msr. P. 57

**A VENDRE**

**ONS PERCHERONS**

et un gris: un de cinq ans et l'autre. Sains et bons reproduit et remporté les championnats andes expositions de la Province. de renseignements s'adresser à Théberge Martinet, boulevard St-Joseph Est, Montréal.

**IS POUR AUTOS**

30 x 3½—Cord, sur-grandeure, \$5.

31 x 4—Cl ou S. S., \$7.50.  
32 x 3½.

32 x 4-33 x 4—\$9.00—32 x 4½.

33 x 4½—34 x 4½.

36 x 4½—33 x 5—34 x 5—35 x 5—37 x 5.

**ANTIS**, 30 x 3½—\$1.50. Toutes autres grandeurs \$2.50.

PNEU est pesant et anti-dérapant, considéré comme seconds conditions et pouvant faire des millions. Nous expédions n'importe où—Montréal, Hudson Rubber.

**IDSON RUBBER**

en Str. East, Toronto, Ont.

## VOLUME XIII, PAGE 325

## LA LOI POUR TOUS

(Suite de la page 322)

**TAXES DE FABRICANTS.** (Réponse à P. D.) — Q. J'ai fait scier du bois à \$4.00 du mille pieds; lorsque le travail a été fini, j'ai donné mon chèque en paiement à celui qui avait fait l'ouvrage, mais celui-ci prétend que je dois en plus payer une certaine taxe au gouvernement, et il me la charge sur son compte. Suis-je obligé de payer bien que cela n'a pas été convenu?

R. Nous croyons que notre correspondant est obligé de payer la taxe, parce que

tout le monde est supposé connaître la loi, et par conséquent l'obligation de payer une taxe aux fabricants sur les produits qu'ils font. La chose se fait couramment dans le commerce de la manière qu'elle s'est faite avec notre correspondant, et la taxe n'est comprise dans le prix de la marchandise que si les parties en conviennent expressément lors du contrat.

**QUESTION DE CONTRAT.** (Réponse au même.) — Q. Un homme qui prétendait avoir un contrat peu avantageux l'a transmis à un autre individu lui disant de voir à passer son contrat au plus tôt avec un propriétaire de moulin. Celui qui prit charge de remplir le contrat se contenta de faire le travail et de livrer la marchandise, c'est-à-dire le bois convenu, mais négocia toujours de faire un écrit avec l'autre partie intéressée. Dans l'intervalle le premier contracteur se fit consentir le contrat en question et il prétend aujourd'hui qu'il a droit à la moitié du chargement, l'eau courante dans les bâtiments. Raison de vente, trop vieux pour en avoir soin. S'adresser à Théophile Juarie, Abercorn Qu. 14-28 mai P. 47

**A VENDRE.** — Terre 113 acres, 2½ miles de l'église et école catholique du dépôt d'Abercorn 22 bêtes à cornes, 2 chevaux, tous les outils de la ferme, pas de roches, bien bâtie, tous les toits galvanisés, l'eau courante dans les bâtiments. Raison de vente, trop vieux pour en avoir soin. S'adresser à Théophile Juarie, Abercorn Qu. 14-28 mai P. 47

**A VENDRE.** — Un lopin de terre situé dans la paroisse d'Amqui, à proximité du village d'Amqui, contenant environ trois arpents en superficie. Une bonne maison en bois à deux étages et demi et munie du service de l'aqueduc et de l'électricité avec aussi une bonne grange. 2 Tous l'assortiment de machineries nécessaires pour moulin à farine par l'eau. Pour conditions s'adresser au Maire du village d'Amqui, Côte Matane. 30 avr. 7m—P. 69

**FERME AVICOLE A VENDRE.** — Six arpents de terres avec poulailler, pouvant contenir 300 poules, élevage Gaulin et un petit incubateur, grande maison, remise, étable. A 2 minutes des champs et de l'église, sur le chemin de Fer C. N. R. à 48 miles de Montréal. Vendra à bonne condition à un prompt acheteur, pour toutes autres informations, s'adresser à Albert Maurice, Upton, Côte Basak, P. Q. 23-30 avr. P. 19

**FERME BATIE.** — 140 acres, 20 en culture; balance en bois franc et cèdre. 3 miles de l'église Ste-Germaine, 7 miles de station. J.-Emile Lafamme, Ste-Germaine station, Côte Dorchester 21m-5 juil. P. 05

**TERRE A VENDRE.** — 100 acres dont 20 en beau bois, fertile, pas de roches, 3 miles de Kingsey Falls, 1 arpent de fromagerie, beurrière, école. Vendras bon marché. Pour informations, s'adresser à O. Proizis, 2721 rue Bordeaux, Montréal, Qué. P. 66—23-7 mai.

**TERRES ET PROPRIÉTÉ A VENDRE.** — Terre à bon, 3 arpents de large par 34 de longueur; aussi bonne terre cultivable, et propriété à vendre. Vendras avec animaux et roulant si désiré. Pour plus d'informations s'adresser à Laurent Pilon, Pont-Rouge, P. Qu. 14-30 avr. P. 18

**TERRE A VENDRE** à bon marché, une des plus belles terres du bas de Québec, 75 arpents en superficie, pas de pente ni roches, avec ou sans rouleau, à un mile et demi de la station et deux de l'église bien bâtie; vente pour cause de santé. Aussi une terre à bois 2 arpents par 25. Pour plus d'informations s'adresser à Léonce Gagnon, St-Roch des Aulnaies, Côte de l'Islet, P. Qu. 7-14m—P. 57

**TERRE A VENDRE** chance exceptionnelle pour acheter une belle et bonne ferme, une terre de 160 acres à 1½ miles du village de Ste-Florence dont 75 acres en bonne culture, le reste en bois franc et mou, bonne grange, écurie, hangar, maison, le tout en parfait ordre, un moulin à scie, à ¾ de mille, valeur réelle, \$28,000. A vendre pour \$4,000.00 à un prompt acheteur, et à de bonnes conditions. Pour plus d'informations, s'adresser à J. H. Michaud, Ste-Anne de la Pocatière, Côte Kamouraska. 7-14m—P. Qu. 081

**TERRES ET MAGASIN A VENDRE.** — J'offre en vente cinq terres et un magasin, à des conditions très avantageuses. Je n'exige pas beaucoup de comptant. Aussi moulin à scie. Adresser à Arthur Ménard, marchand, Normandin, P. Q. 30 a. —P. 57

**ANNONCES NON CLASSIFIÉES**

**A VENDRE.** — Trois taureaux Ayrshires de l'an (enregistrés); aussi veaux du printemps. Troupeau qui a subi l'épreuve à la tuberculine, sans réaction. S'adresser à Louis Dionne, village des Aulnaies, Côte L'Islet, Qué. 7-14 m. P. 05.

**A VENDRE.** — 24 cochons Grands Yorkshire améliorés, nés le 24 avril 1925, pour \$8.00 à six semaines, avec enregistrement. Pour information adressez Antonio Bergeron, Plessisville, Côte Mégaantic. 21m-4 j. P. 05.

**A VENDRE.** — Animaux canadiens de tout âge, possédant le certificat d'accréditation, moutons Oxford, Lincoln et Shropshire, cochons Chester White et Duroc Jersey. Roméo Sylvestre, St-Simon, Côte Bagot. 30a. —P. 05.

**Lisez le Bulletin de la Ferme**

30 AVRIL 1925

est la propriété d'une société d'agriculture et d'horticulture, ou spécialement employée par ces sociétés pour des fins d'exposition, nous voyons au paragraphe g de l'article 693 que de tels biens ne sont pas imposables.

Avec ces quelques notions notre correspondant pourra se rendre compte si la ferme dont il parle est oui ou non imposable.

## DROITS DU CREANCIER HYPOTHÉCAIRE.

(Réponse à J. J. B.) — R. Q. Un propriétaire a hypothéqué sa terre pour un montant de \$300.00, l'hypothèque porte non seulement sur le terrain mais également sur les animaux qui y sont gardés, il est entendu que l'intérêt de la somme doit être payé à chaque année, avec en plus un versement annuel de \$50.00. Jusqu'ici l'emprunteur a toujours payé ses intérêts, mais un de ses paiements est en arrière: éviterait-il des ennuis s'il donnait le paiement courant et l'arrangement d'un seul coup l'an prochain?

R. Il est évident que l'emprunteur est obligé de se rendre aux conditions qui lui sont imposées dans l'acte d'obligation. S'il ne fait pas ses paiements chaque année, tel que convenu, il est exposé à une action et à une saisie de tous les biens meubles et immeubles qui sont affectés par l'hypothèque. Le seul moyen d'éviter des ennuis, vu que notre correspondant a des torts, c'est de s'entendre avec son prêteur pour obtenir du délai, ou pour payer la somme échue par petits versements.

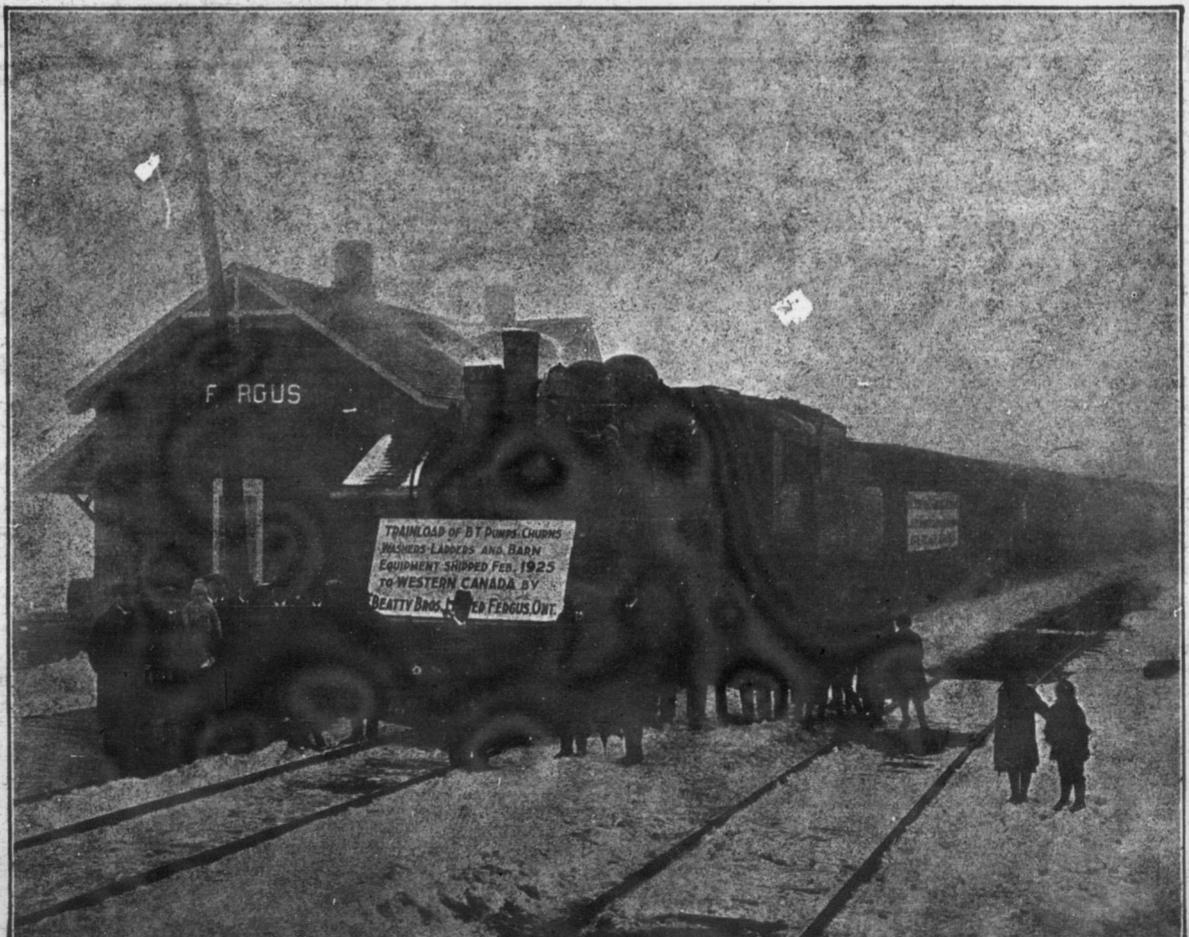
## L'EPARGNE DU CULTIVATEUR

Le cultivateur doit placer ses épargnes dans sa ferme d'abord.

S'il lui en reste, il les placera en OBLIGATIONS première hypothèque des industries qui font vivre l'agriculture, en commençant par celles de sa province, ou en titres d'emprunt émis par le gouvernement, les municipalités, les fabriques, les écoles, de cette même province.

Pour toutes indications et suggestions utiles, s'adresser à la maison qui a le plus fait pour l'émancipation économique du Canada français:

Versailles-Vidreries-Boulais, (limitée) Montréal, rue St-Jacques, Immeuble Versailles.



Une cargaison considérable laissant les établissements Beatty Bros. de Fergus, Ontario. Cette envoi comprend 25 chars de marchandises, dont: 2,000 pompes, 1,000 lathers, 2,000 échelles, et une forte quantité de stalles en acier, charriots à litière et abreuvoirs en métal.

La maison Beatty Bros., est établie depuis 51 ans au Canada; c'est une de nos meilleures entreprises purement Canadiennes et les plus grands manufacturiers d'installation d'étables et de granges de tout l'Empire britannique.

La succursale de Montréal, sous l'habile direction de M. Walbridge emploie un nombreux personnel canadien-français exclusivement.

30